

**EXERCICE DE VALIDATION
DU REVENU REQUIS COMPLÉMENTAIRE
À L'EXAMEN DES CHARGES D'EXPLOITATION
AFIN D'APPUYER SES DEMANDES TARIFAIRES**

(suivi de la décision D-2013-106)

MISE EN CONTEXTE

1 Dans le cadre de la décision D-2013-106, la Régie de l'énergie (la « Régie ») indiquait que le
2 concept de formule paramétrique, « *pourrai[en]t constituer un exercice intéressant et*
3 *complémentaire à l'examen des charges d'exploitation* »¹.

4 Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») partage l'avis de la Régie à l'effet que les
5 formules paramétriques, comme celle d'Hydro-Québec Transport (HQT) qui a été soulevée par
6 questionnement de la part des Régisseurs de la formation d'alors, peuvent, à bien des égards,
7 être utiles à l'appréciation du revenu requis, mais qu'il est important de ne pas limiter l'analyse
8 et l'appréciation d'une demande à de telles formules. D'ailleurs, la Régie a régulièrement révisé
9 les demandes de dépenses d'exploitation de HQT, même si ces dernières étaient inférieures
10 aux résultats de la formule paramétrique.

1 SITUATION PARTICULIÈRE DE GAZ MÉTRO

11 Au cours des dernières années, Gaz Métro, les intervenants et la Régie ont travaillé
12 subséquemment sur deux modèles de réglementation incitative distincts. Ces deux
13 mécanismes ont été refusés par la Régie. La complexité associée à la mise en place d'un
14 mécanisme incitatif, ou d'une formule paramétrique, est accentuée en raison, notamment, de la
15 croissance de la demande de la clientèle pour l'utilisation du gaz naturel.

16 En effet, Gaz Métro vit, depuis le début des années 2000, une situation particulière où le
17 développement de marchés est présent dans tous les secteurs et où l'on vit une accélération de
18 l'intérêt des consommateurs envers le gaz naturel. Cet intérêt est directement relié à l'avantage
19 économique et environnemental que constitue le gaz naturel face aux autres énergies fossiles,
20 mais également à des choix des consommateurs pour une source d'énergie offrant une qualité
21 de service et d'utilisation exceptionnelle.

¹ D-2013-106, page 20

1 Cette augmentation de la clientèle, qui ne se limite pas aux deux dernières années, mais bien à
2 plus d'une décennie de croissance, a des effets sur les coûts de plusieurs secteurs de
3 l'entreprise.

4 Gaz Métro présente donc le détail et les justifications pour les dépenses d'opération
5 demandées dans les pièces Gaz Métro-11, Documents 12 à 15.

2 LES FORMULES ET JUSTIFICATIONS

I. La formule analysée à court terme

6 Gaz Métro a repris l'application d'une formule paramétrique du même type que celle utilisée par
7 HQT. Tout comme HQT, Gaz Métro exclut de la formule paramétrique les dépenses associées
8 aux régimes de retraite. Gaz Métro a actualisé certains des paramètres de la formule afin de la
9 rendre plus représentative de sa performance historique. Gaz Métro propose que les
10 paramètres de la formule soient les suivants :

- 11 ○ Facteur X : Gaz Métro propose d'utiliser 0,3 %, basé sur le facteur de productivité
12 historique du dernier mécanisme incitatif en vigueur qui s'est terminé en septembre
13 2012. Bien que consciente que ce taux n'est pas adapté à l'application d'une formule
14 paramétrique, puisqu'il s'agit d'un facteur de productivité global, Gaz Métro l'utilise
15 dans la mesure où elle n'a pas eu suffisamment de temps pour raffiner ce
16 paramètre;
- 17 ○ Facteur de croissance : Gaz Métro utilise le nombre de clients, alors que HQT utilise
18 un pourcentage des dépenses en capital. Dans le dernier mécanisme incitatif
19 proposé, il avait été établi que le nombre de clients était fortement corrélé à
20 l'évolution des coûts de Gaz Métro;
- 21 ○ Facteur de productivité additionnel : Gaz Métro n'inclut aucun facteur de productivité
22 additionnel, alors que HQT présente un facteur de productivité additionnel arbitraire
23 (non déterminé par une formule, variable à chaque année selon la proposition du
24 transporteur).

25 Pour les autres intrants de la formule, Gaz Métro utilise les mêmes modalités que HQT, en
26 utilisant les paramètres propres d'inflation de Gaz Métro.

1 Ainsi, pour 2014, l'application d'une formule de type HQT donnerait des dépenses d'opération,
2 à l'exclusion des coûts des régimes de retraite, de 159 M\$:

3	<i>Dépenses d'opération sans régime de retraite de 2013 (153,5 M\$²)</i>	*
4	<i>(1 + inflation (2,5 %³) – facteur X (0,3 %))</i>	*
5	<i>(1 + facteur de croissance nombre de clients (1,4 %))</i>	=
6		159 M\$

7 Or, les dépenses d'exploitation présentées par Gaz Métro pour la Cause tarifaire 2014 sont
8 plutôt de 167,6 M\$ (Gaz Métro-11, Document 12, page 9, colonne 12, ligne 7), soit 8,6 M\$ de
9 plus que le résultat de la formule. Ainsi, le résultat comparé de la formule à court terme et du
10 niveau de dépenses demandé semble démontrer que le niveau des dépenses d'exploitation
11 serait trop élevé.

12 Cela s'explique par la hausse des nombreux coûts auxquels fait face Gaz Métro, tel qu'expliqué
13 dans les pièces Gaz Métro-11, Documents 12 à 15. À court terme, Gaz Métro doit encourir des
14 coûts additionnels, provenant essentiellement de trois secteurs, soit le secteur Stratégies,
15 communication et développement durable, le secteur Approvisionnement et réglementation et le
16 secteur Exploitation, en raison, notamment, de la croissance de la clientèle, de l'importance de
17 positionner le gaz naturel dans la stratégie énergétique du Québec. De plus, les enjeux
18 d'approvisionnement gazier et le rehaussement des obligations découlant du resserrement des
19 normes ont un impact sur les coûts de Gaz Métro. Il s'agit d'une hausse des dépenses
20 similaires à une « marche », puisque les dépenses supplémentaires requises en 2014 sont plus
21 importantes que les gains de productivité créés en 2014. Gaz Métro réitère cependant que cette
22 analyse n'est qu'une analyse de court terme.

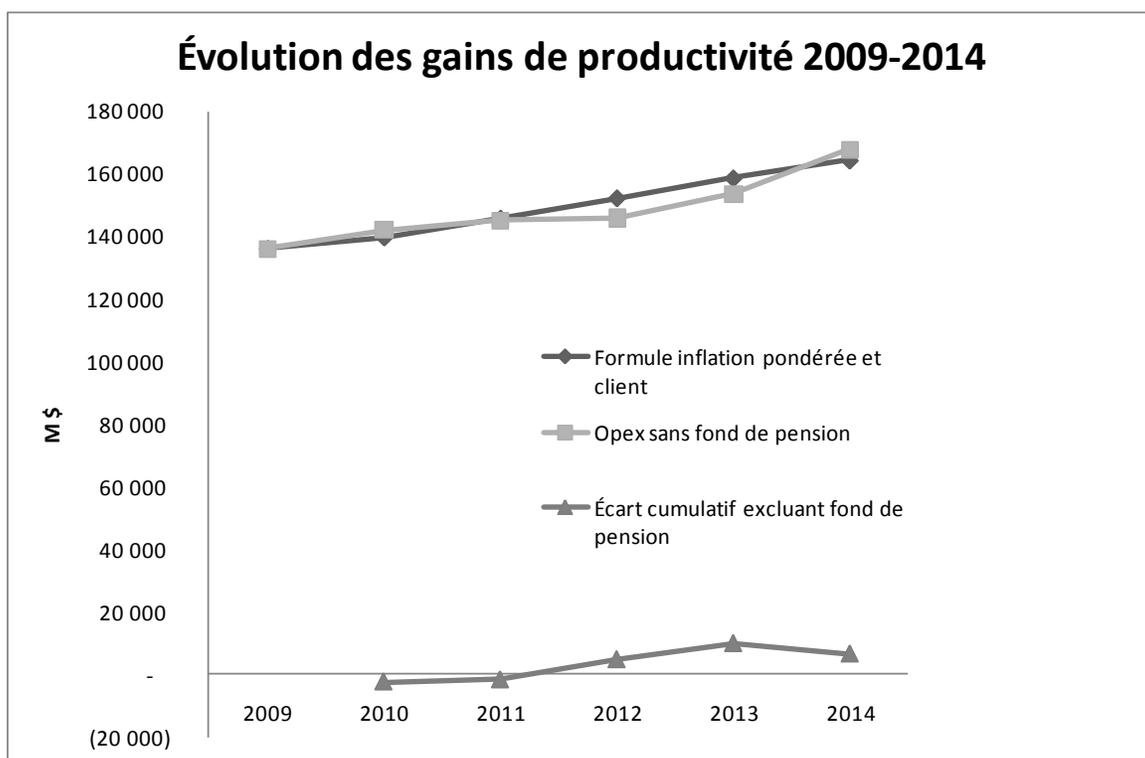
II. La formule analysée à plus long terme

23 Une analyse à plus long terme démontre par ailleurs que la situation est tout à fait normale. En
24 effet, dans une industrie où les économies d'échelle sont présentes, il est normal que le
25 développement mène à certaines hausses des coûts à court terme, qui auront toutefois des
26 effets positifs sur les tarifs dans le futur, en recréant des potentiels d'économies d'échelle.

² Gaz Métro-11, Document 12, page 9

³ Voir le tableau présenté en annexe pour l'année 2014 pour trouver les taux d'inflation pondérée et croissance de la clientèle.

1 À titre d'exemple, au cours des dernières années, Gaz Métro a maximisé l'utilisation de ses
2 installations pour subvenir aux besoins de sa clientèle. Le récent projet d'agrandissement du
3 centre de distribution en cours au siège social, autorisé par la Régie (D-2013-005), a pour
4 objectif de répondre aux besoins de Gaz Métro pour le court terme, mais également pour
5 plusieurs années à venir. L'agrandissement a donc été considéré en tenant compte de la
6 croissance des dernières années de la clientèle et celle à venir, malgré le fait qu'à court terme,
7 ce centre de distribution entraîne certaines dépenses d'opération supplémentaires (chauffage,
8 assurances, taxes...) qui ne varieront pas ou peu en fonction de l'ajout de clients additionnels
9 dans les prochaines années. Cette situation est souvent comparée à une situation de
10 « marche » à gravir pour pouvoir, par la suite, bénéficier de la croissance à venir. En basant
11 l'analyse sur une période de cinq ans, on remarque, lorsque l'on exclut les dépenses reliées
12 aux régimes de retraite, que Gaz Métro a réussi à générer des gains de productivité importants
13 au cours des dernières années, malgré les besoins à la hausse en 2014.



14 On remarque, dans ce graphique (les données sont présentées à l'annexe 1), qu'il y aurait eu
15 une légère perte de productivité en 2010 et 2011, suivi de gains de productivité en 2012 et
16 2013, alors que l'année 2014 présente une perte de productivité. Cette évolution en « dents de

1 scie » est naturelle dans le cadre d'une industrie à forte économies d'échelle qui est en mode
2 de croissance.

3 On remarque par ailleurs que, bien que Gaz Métro présente une perte de productivité en 2014
4 par rapport à 2013, Gaz Métro a réussi à dégager des gains de productivité annuels cumulés
5 sur les dépenses d'opération de l'ordre de 6,6 M\$ depuis 2009, lesquels ont pu profiter à la
6 clientèle, en plus du facteur de productivité de 0,3 %.

CONCLUSION

7 La formule paramétrique présentée par Gaz Métro dans le cadre de ce dossier n'est pas
8 parfaite, loin de là. Cependant, l'analyse de la période permet de voir que Gaz Métro dégage
9 des gains de productivité appréciable et cela même en période de croissance importante des
10 besoins au niveau des dépenses d'opération, provenant notamment de la croissance de la
11 clientèle ainsi que des nouvelles obligations auxquelles Gaz Métro fait face.

12 Une analyse trop étroite sur une période trop courte ne peut servir d'outil « *complémentaire à*
13 *l'examen des charges d'exploitation* ». La proposition de Gaz Métro d'évaluer tant à court terme
14 qu'à plus long terme permet une évaluation plus complète de la situation. De plus, le fait d'isoler
15 l'effet des régimes de retraite rend l'exercice plus précis sur les aspects qui sont davantage
16 sous le contrôle de Gaz Métro.

17 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte de sa réponse au suivi exigé par la**
18 **décision D-2013-106 présentant le résultat d'une réflexion sur un exercice de validation**
19 **du revenu requis (formule paramétrique) et s'en déclarer satisfaite.**

ANNEXE 1

Tableau présentant les gains de productivité pour la période 2009-2014

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Opex	142 803	152 384	156 992	161 115	182 680	196 521
Opex sans fonds de pension	135 947	141 978	145 008	145 692	153 474	167 639
Proportion des salaires et avantages sociaux		69%	69%	73%	75%	71%
Inflation		1,3%	2,6%	2,3%	2,1%	1,9%
Inflation salaire		2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%
Inflation pondérée		2,3%	2,7%	2,6%	2,6%	2,5%
Nombre de clients	179 311	182 328	185 848	189 846	193 467	196 191
Facteur de croissance des clients		1,7%	1,9%	2,2%	1,9%	1,4%
Formule inflation pondérée et client	135 947	139 589	145 668	152 212	158 605	164 325
Écart cumulatif		(12 795)	(11 324)	(8 903)	(24 075)	(32 196)
Écart cumulatif excluant fonds de pension		(2 389)	(1 729)	4 790	9 921	6 607